



# MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## L'enseignement agricole à La Réunion

### *Dossier de presse*



DAAF de La Réunion  
Parc de la Providence  
97489 SAINT-DENIS Cedex  
Tél : 02 62 30 89 89  
Internet : <https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr/>

**Rentrée scolaire du 16 Août 2021**

# L'enseignement agricole au service du territoire de La Réunion

**L'AVENTURE DU VIVANT** tel est le slogan de l'enseignement agricole qui forme aux métiers du vivant et du développement durable.

41 formations, de la 4ème à la licence professionnelle dans les domaines de la production agricole, l'agroalimentaire, les travaux paysagers, la protection et la gestion de l'environnement, la gestion des ressources naturelles, les activités hippiques, la commercialisation des produits agricoles et les services en milieu rural.

L'enseignement agricole est mis en œuvre par 9 établissements, implantés sur 11 sites, couvrant l'ensemble du territoire :

- ▶ 2 établissements publics d'enseignement agricole, composés d'un lycée, d'un CFAA (Centre de Formation d'Apprentis Agricole), et d'un CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles),
- ▶ 5 MFR (Maisons Familiales Rurales) qui

- proposent également de l'apprentissage,
- ▶ 1 CFP (Centre de Formation et de Promotion des MFR) qui propose de la formation continue,
- ▶ 1 lycée agricole privé.

## L'enseignement agricole intègre les 3 voies de formation

- ▶ Formation initiale scolaire dans lycées et les MFR,
- ▶ Formation initiale par apprentissage dans les CFAA publics et les MFR,
- ▶ Formation pour adultes dans les CFPPA, au RSMA, au CFP des MFR et à la Chambre d'Agriculture, FDSEA et FDGDON (CERTIPHYTO).

## Des taux de réussite aux examens élevés

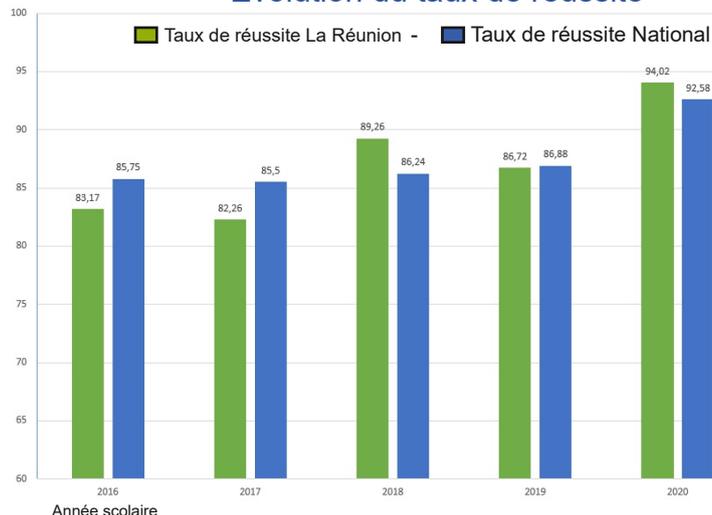
Les élèves de La Réunion réussissent mieux qu'au niveau national dans beaucoup de diplômes. Régulièrement, le taux de réussite global est supérieur au taux de réussite national.

Des taux de réussite élevés.

Exemples pour la session 2021 :

- 87 % en bac professionnel,
- 93 % en bac technologique (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant),
- 96 % en CAP.

Evolution du taux de réussite



## Des établissements à taille humaine

**L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE** se caractérise par des établissements à taille humaine qui favorisent une pédagogie individualisée, adaptée à la diversité des publics.

Ces établissements sont ancrés dans les territoires. Ils offrent aux jeunes un lieu d'épanouissement personnel favorable à la construction de leur parcours de formation. La pédagogie s'appuie sur la démarche de projet, la prise de parole, le sens critique et l'acquisition de l'autonomie au travers des stages ou voyages à l'étranger. Le renforcement de l'estime de soi se travaille par la pratique sportive, les activités culturelles, les dynamiques de projet et la déconstruction des préjugés. L'engagement citoyen du jeune est encouragé et les propositions des délégués des élèves et des délégués écoresponsables sont valorisées dans les projets d'établissements. L'éducation sociale, artistique et culturelle est quant à elle mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle qui est une spécificité de l'enseignement agricole depuis plus de 50 ans, mais également d'activités périscolaires d'animation. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances, de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques, en partenariat avec des professionnels de la culture.

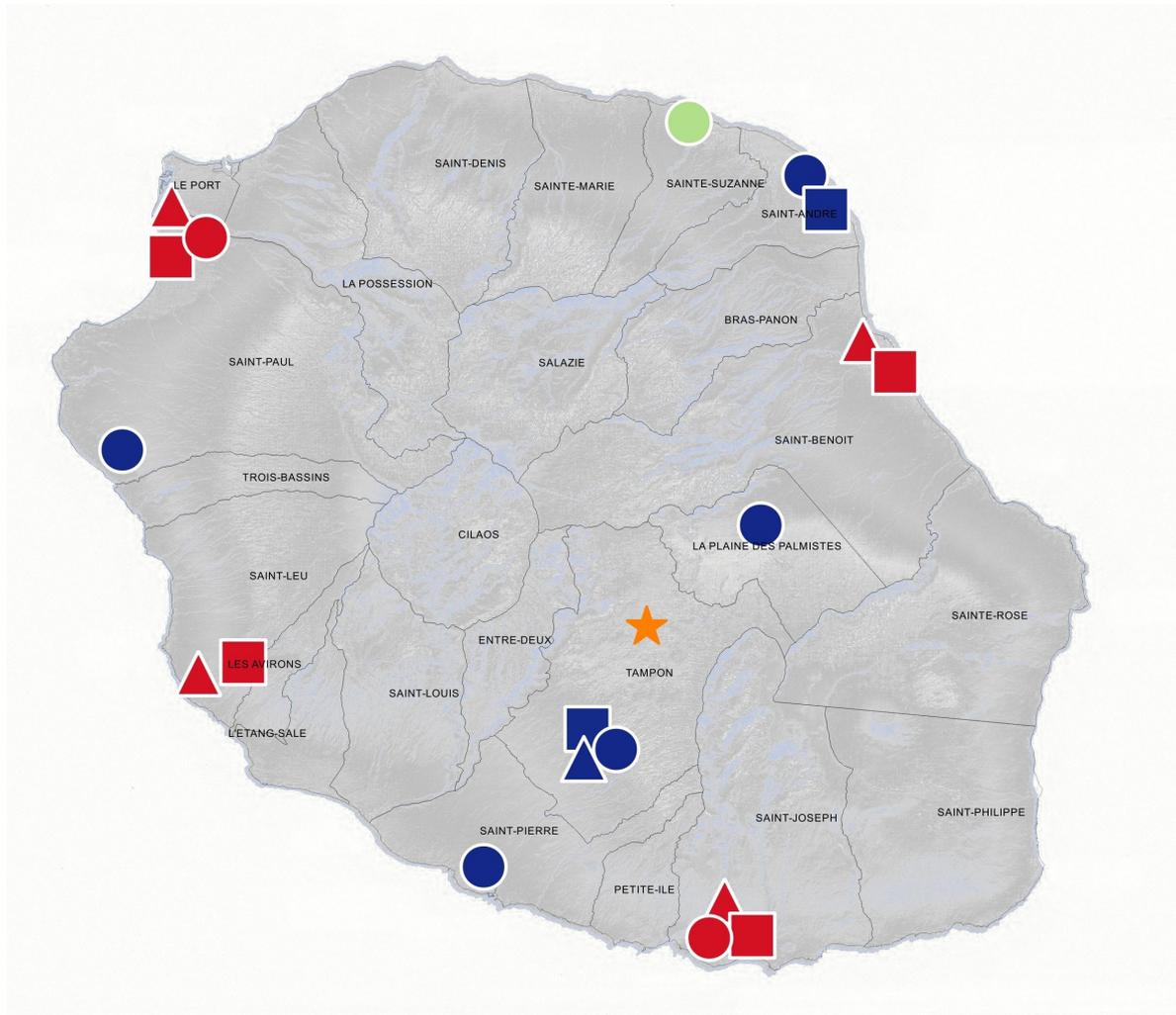


Les internats qui peuvent être considérés comme des "internats d'excellence" jouent un rôle déterminant pour favoriser l'insertion scolaire et la réussite des apprenants.

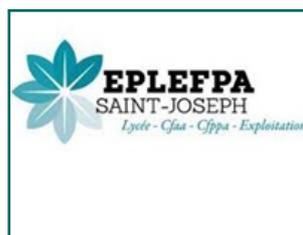
**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE JOUE UN RÔLE MAJEUR** dans le projet agro-écologique qui vise à assurer aux agriculteurs performance économique, sociale et écologique. Le plan d'action «Enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie» et la mobilisation des exploitations agricoles des établissements d'enseignement doivent lui redonner son sens originel : expérimenter pour diffuser l'innovation en renforçant le décloisonnement entre le monde de la recherche et l'enseignement agricole en matière d'expérimentation tout en tenant compte de la demande et des besoins des territoires et transformer notre agriculture.



# Cartographie des établissements d'enseignement agricole à La Réunion



- Lycée agricole public
- Centre de formation d'Apprentis des MFR
- ▲ Centre de Formation Continue
- ▲ Centre de formation Professionnelle des MFR
- Centre de Formation public d'Apprentis Agricole
- ★ RSMA
- Maison familiale Rurale
- Lycée privée Cluny



## L'excellence du savoir vert

**LES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE** peuvent poursuivre leurs études en licence professionnelle (3 licences pro à La Réunion) ou vers les écoles d'ingénieurs ou vétérinaire en métropole.

De nombreuses possibilités de poursuites d'étude, à la Réunion et en métropole par voie initiale scolaire, apprentissage, formation continue ou validation des acquis de l'expérience :

- Brevets de techniciens supérieur agricole,
- Licences professionnelles,
- Diplômes d'ingénieurs en agronomie, agro-alimentaire, foresterie, environnement paysage...,
- Diplôme de docteur vétérinaire.

Les études supérieures dans l'enseignement agricole ont la particularité d'être dispensées au sein d'établissements à taille humaine. Ceux-ci sont équipés d'installations techniques modernes, adaptées aussi bien à la réalisation de projets collectifs ou de travaux pratiques qu'à une collaboration avec les instituts de recherche.

De nombreux dispositifs sont mis en place pour favoriser l'insertion et la réussite

**O**RIENTATION ACTIVE, avec la Cité des métiers

**PLAN RÉGIONAL D'ANCROCHAGE SCOLAIRE :**

- ▶ Atelier « estime de soi » / coaching
- ▶ Atelier d'expression
- ▶ Accueil des classes entrantes / socialisation
- ▶ Formation des délégués
- ▶ Salon des parents
- ▶ Cellule d'écoute
- ▶ Vie affective et sexuelle
- ▶ Prévention des addictions
- ▶ Aide aux devoirs et soutien méthodologique
- ▶ Positionnement des élèves et individualisation des enseignements par groupes de niveaux en français et mathématiques
- ▶ Livret de compétences extra-scolaires pour valoriser l'apprenant et lui redonner confiance en lui

## Des taux d'insertion professionnelle excellents

Le taux d'insertion professionnelle dépasse les 70%, 7 mois après la fin des études.

90% d'insertion professionnelle 3 ans après l'obtention du diplôme, 1/4 des diplômés formés par la voie de l'apprentissage.

Les apprenants reçoivent un enseignement concret et personnalisé qui les prépare bien aux métiers auxquels ils aspirent tout en répondant aux défis actuels : alimentation durable, protection de l'environnement,

développement des territoires, santé et bien-être des animaux, énergies renouvelables, entretien des paysages, hydrologie etc.

Les débouchés professionnels sont multiples : chef d'exploitation, responsable de culture ou d'élevage, chef d'équipe, technico-commercial, technicien d'expérimentation, contrôleur qualité, conseiller, ingénieur, paysagiste, chercheur, forestier, métiers de service à la personne, etc.

# La coopération internationale une mission essentielle de l'enseignement agricole



Mise en oeuvre d'un système d'enseignement agricole et de développement à Rodrigues

**LA MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE** constitue l'une des cinq missions de l'enseignement agricole français. Inscrite dans le code rural et de la pêche maritime (CRPM) par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, son importance a été réaffirmée par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014. Elle s'appuie en particulier sur le développement de la mobilité de la communauté éducative, dans toutes ses composantes dans un souci de réciprocité (Art. L. 811-1 du CRPM).

L'enseignement agricole favorise les mobilités pendant le cursus de formation à travers des stages individuels ou collectifs dans l'océan indien, en Europe et dans le monde entier. Ces mobilités permettent d'acquérir des compétences linguistiques, culturelles et professionnelles, d'augmenter les chances d'insertion sur le marché du travail et contribuent au développement personnel.

Chaque année, plusieurs actions de coopération et de partenariats à l'international sont engagées.

La mission de coopération de l'enseignement agricole de la Réunion contribue à la promotion à l'international de l'expertise et du savoir-faire français par la recherche et la formation et aussi au développement des dispositifs de formation professionnelle dans les pays partenaires. L'ensemble de ces actions permet d'accroître les compétences, l'employabilité des futurs professionnels et de renforcer les dispositifs de formation et de recherche à l'international, contribuant ainsi à accompagner la transition vers des systèmes porteurs de solutions durables en matière d'autonomie et de sécurité alimentaire.



CERTIPHYTO  
CFAA  
CFP  
CFPPA  
CRPM  
FDGDON  
FDSEA  
MFR  
RSMA

Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques  
Centre de Formation d'Apprentis Agricole  
Centre de Formation et de Promotion des MFR  
Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles  
Code Rural et de la Pêche Maritime  
Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles  
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles  
Maisons Familiales Rurales  
Régiment de Service Militaire Adapté

